

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CANINE SQUAD DELOR » en abrégé « C.S.D »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COODY ANGRE, Lot
12, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANINE SQUAD DELOR » en
abrégé « C.S.D »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La surveillance ;
- Gardiennage ;
- Intervention ;
- Assistance ;
- Maître-chien ;
- Escorte de fonds ;
- Garde rapproché ;
- Sécurité cynophile ;
- Sécurité événementielle ;
- Vente de gadgets ;
- Éducation Cynophile ;
- Bodyguard

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COODY ANGRE, Lot
12, Ilot 116

Dirigeant(s) M NIANGNE ALAIN DEXTER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04652 du 04/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57414/GTCA/RC/2023 du 04/08/2023

